



DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS **DERMATOLOGUES** EN PAYS DE LA LOIRE

Situation 2021 et évolution

DÉCEMBRE 2021

#39



159
dermatologues
en Pays de la Loire



-0,5 % par an
depuis 2016 (-1,0 % en France)

libéraux* : -1,6 % par an (-2,4 % en France)
salariés : +5,5 % par an (+5,0 % en France)



19 %
âgés de moins de 35 ans



26 %
âgés de 60 ans et plus

4,2 médecins pour 100 000 hab.
(-26 % par rapport à la France)



60 %
ont obtenu leur diplôme
dans la région

81 %
exercent en libéral*



63 %
des libéraux* exercent
en groupe

* y compris mixte(s)





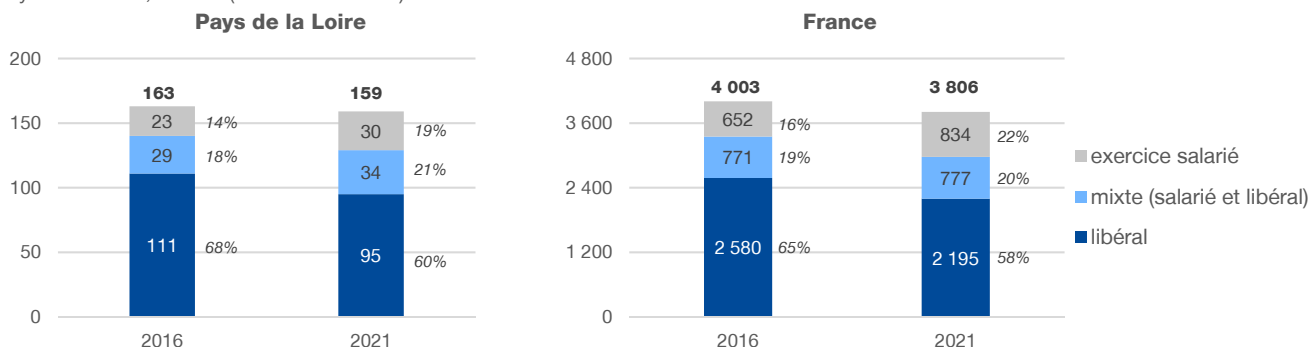
ENSEMBLE DES DERMATOLOGUES

► La région Pays de la Loire compte 159 médecins spécialistes en dermatologie au 1^{er} janvier 2021. Comme en France, la très grande majorité d'entre eux (81 %) exercent en libéral ou ont un exercice mixte (libéral et salarié).

Parmi ces 159 praticiens, 19 exercent comme remplaçants, soit 12 % (9 % en France).

► Depuis 2016, le nombre de dermatologues a diminué dans la région (- 0,5 % par an), mais moins rapidement qu'au plan national (- 1,0 %). Le nombre de praticiens en exercice libéral ou mixte est en recul (- 1,6 % par an) alors que celui des praticiens salariés connaît une hausse marquée (+ 5,5 %) (respectivement - 2,4 % et + 5,0 % en France).

Fig.1 Évolution du nombre de dermatologues¹ selon leur mode d'exercice
Pays de la Loire, France (01/01/2016-2021)



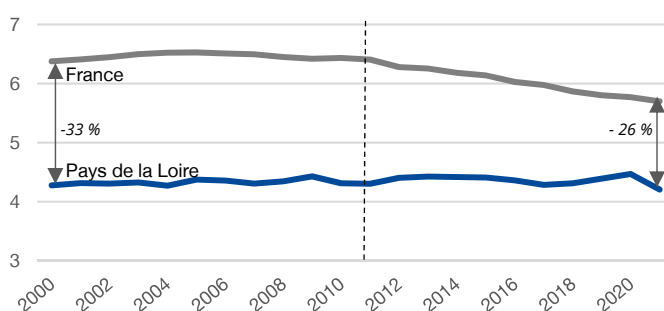
Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2016, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

DENSITÉ

► La densité de médecins spécialistes en dermatologie dans les Pays de la Loire est de 4,2 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 26 % à la moyenne nationale (5,7 pour 100 000 habitants).

► Depuis le début des années 2010, cet écart tend à se réduire, en lien avec la baisse marquée de la densité de praticiens en France.

Fig.2 Évolution de la densité¹ de dermatologues²
Pays de la Loire, France (01/01/2000-2021)



Sources : Drees / Asip-Santé, répertoires Adeli et RPPS - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants. ----- Rupture de série : Adeli (2000-2011), RPPS (2012-2021).
Note de lecture : en 2000, la densité observée en Pays de la Loire est inférieure de 33 % à la moyenne nationale.

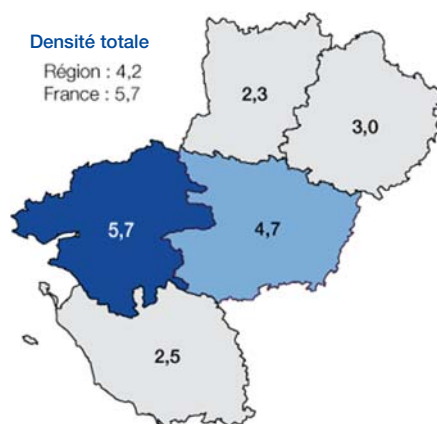
► Au sein de la région, la densité de dermatologues varie fortement selon les départements. La Mayenne, la Vendée et la Sarthe présentent les densités les plus faibles (2,3 à 3,0 pour 100 000 habitants), nettement inférieures à celle observée au plan national (5,7). La Loire-Atlantique se caractérise par contre par une densité proche de la moyenne nationale, la plus élevée des départements ligériens (5,7).

Fig.3 Effectif, densité¹ et évolution des dermatologues² par département
Pays de la Loire, France (01/01/2021)

Département	Ensemble			dont libéraux ³	
	Effectif	Densité ¹	TCAM ⁴ 2016-2021	Effectif	Densité ¹
Loire-Atlantique	80	5,7	+0,8%	67	4,7
Maine-et-Loire	38	4,7	-1,5%	33	4,0
Mayenne	7	2,3	-2,6%	7	2,3
Sarthe	17	3,0	-3,2%	13	2,0
Vendée	17	2,5	0,0%	9	1,3
Pays de la Loire	159	4,2	-0,5%	129	3,4
France	3 806	5,7	-1,0%	2 972	4,5

Sources : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2016, 2021 ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants. 3. Y compris mixte.
4. Taux de croissance annuel moyen du nombre de médecins.





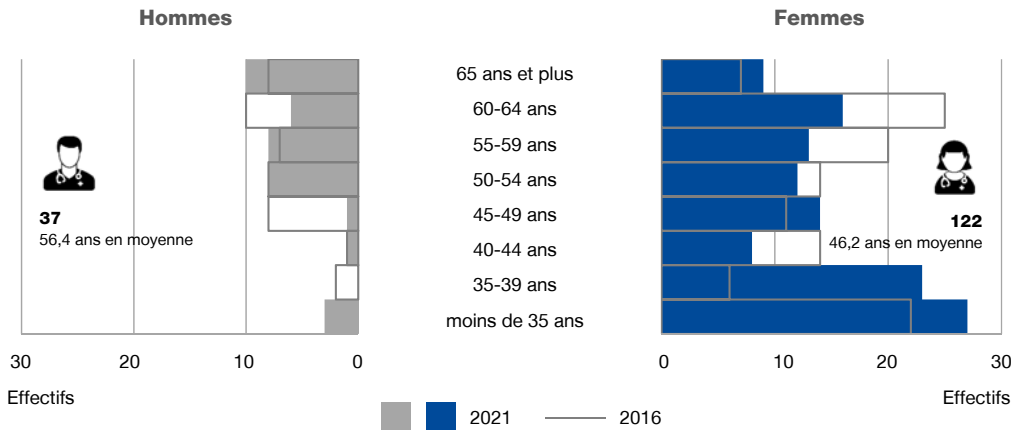
PYRAMIDE DES ÂGES

► En 2021, 77 % des médecins spécialistes en dermatologie sont des femmes (73 % en 2016). Cette proportion atteint 90 % parmi les praticiens âgés de moins de 35 ans.

► L'âge moyen des dermatologues a diminué dans la région au cours des cinq dernières années (51,2 ans en 2016, 48,4 ans en 2021). En France, une évolution similaire est observée (respectivement 53,2 et 52,3 ans).

Le profil démographique de ces praticiens se transforme. Les médecins spécialistes en dermatologie âgés de moins de 35 ans sont 1,4 fois plus nombreux en 2021 qu'en 2016. Ils représentent 19 % des dermatologues en 2021 (13 % au plan national). Le nombre de praticiens âgés de 60 ans et plus diminue : ils sont 0,8 fois moins nombreux en 2021 qu'en 2016. 26 % des dermatologues ont plus de 60 ans en 2021 (40 % en France).

Fig.4 Répartition des dermatologues¹ par tranche d'âge et par sexe
Pays de la Loire (01/01/2016-2021)

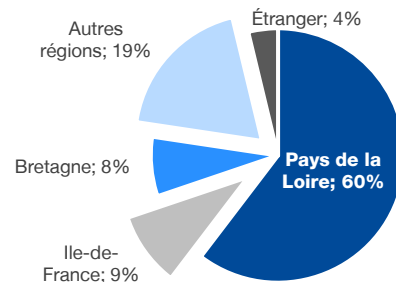


Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2016, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

FORMATION

► 60 % des médecins spécialistes en dermatologie exerçant en 2021 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire (38 % à Nantes, 22 % à Angers). 36 % l'ont obtenu dans une autre région française et 4 % à l'étranger (6 % au plan national).

Fig.5 Répartition des dermatologues¹ selon leur région de diplôme
Pays de la Loire (01/01/2021)



Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants



EXERCICE LIBÉRAL

MODE D'EXERCICE

► En 2021, 74 % des dermatologues libéraux ont un mode d'exercice exclusivement libéral et 26 % ont une activité mixte, c'est-à-dire cumulent une activité libérale et une activité salariée.

Parmi les praticiens libéraux exclusifs, 85 % exercent sur un seul site (13 % sur 2 sites et 2 % sur 3 sites ou plus).

EXERCICE EN GROUPE

► Selon le RPPS, 63 % des dermatologues libéraux sont installés en groupe en 2021 (voir définition ci-contre).

Cette proportion est plus élevée qu'au plan national (46 %).

Elle est moins importante que celle observée en moyenne parmi l'ensemble des spécialistes, hors généralistes (73 %).

Fig.6 Proportion de médecins spécialistes libéraux¹ exerçant en groupe²

Pays de la Loire, France (01/01/2021)

	Pays de la Loire	France
Spécialistes en dermatologie	63 %	46 %
Ensemble des spécialistes hors généralistes	73 %	58 %

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants.

2. Cabinet de groupe ou MSP. Pour certaines spécialités médicales, l'exercice en MSP est marginal, voire inexistant.

MODE DE CONVENTIONNEMENT

► Selon les données de l'assurance maladie, fin 2019, 75 % des dermatologues libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent des tarifs sans dépassement d'honoraires ou avec des dépassements modérés (56 % en France).

25 % des praticiens sont en secteur 2, c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à fixer librement le tarif de leurs consultations (43 % en France).

Fig.7 Répartition des dermatologues libéraux¹ selon leur mode de conventionnement

Pays de la Loire, France (31/12/2019)

	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (sans dépassement d'honoraires ou dépassements modérés ²)	75 %	56 %
Secteur 2 (dépassements modérés ² ou honoraires libres)	25 %	43 %
Non conventionné	0 %	1 %
Total	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Hors médecins remplaçants.

2. En cas de souscription à l'Option conventionnelle de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM).

Sources de données et définitions

. **Le RPPS** (répertoire partagé des professionnels de santé), géré par le Conseil national de l'Ordre des médecins, constitue depuis 2012 la source de référence en matière de démographie des médecins. Seul un faible nombre de médecins, n'ayant pas l'obligation de s'inscrire à l'Ordre, n'y sont pas répertoriés. Les médecins sont dénombrés à leur lieu d'exercice. S'ils exercent plusieurs activités, ils ne sont comptés qu'une seule fois, et sont comptabilisés au lieu d'exercice de leur activité la plus récente déclarée. Les données du RPPS analysées dans cette synthèse proviennent de fichiers d'extractions au 1er janvier de chaque année, régulièrement mis à disposition des ORS par la Drees.

Le champ retenu par la Drees, et donc par l'ORS, est celui des médecins actifs, c'est-à-dire en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Il intègre les médecins remplaçants thésés, ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite. En sont exclus les médecins temporairement sans activité. D'autres champs peuvent être choisis, ce qui explique les différences parfois constatées selon les auteurs.

. **Les données du répertoire Adeli**, géré par le Ministère chargé de la santé, ont été utilisées pour les années antérieures à 2012.

. **Les fichiers de l'assurance-maladie** (Sniram-Amos) constituent une source complémentaire sur la démographie des médecins libéraux actifs au 31 décembre de chaque année. Contrairement au RPPS, ces données ne comptabilisent pas les médecins remplaçants, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent. Cette source est la seule à apporter des informations sur le secteur conventionnel des médecins libéraux et, pour les médecins spécialisés en médecine générale, sur les effectifs de praticiens ayant un mode d'exercice particulier.

L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage de locaux et/ou de moyens entre plusieurs professionnels de santé libéraux. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés type SCM ou SCL, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Remerciement : Dr Thomas Héroult (URML Pays de la Loire).

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2021). Démographie des médecins **dermatologues** en Pays de la Loire. Situation 2021 et évolution. #39. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.orspaysdelaloire.com

ISBN : 978-2-36088-244-1 / ISBN NET : 978-2-36088-245-8



SYNTHÈSES SUR LA DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

www.orspaysdelaloire.com/nos-activites/demographie-des-professionnels-de-sante